

Le PRÉSIDENT: Non pas.

M. MCGREGOR: Oui, nous en relevons. Nous relevons ici du ministre de la Justice et nous sommes tout à fait dans nos droits lorsque nous nous occupons de l'affaire en question jusqu'à ce que le ministre de la Justice nous avertisse que ce que nous faisons est illégal. Je dis donc que nous agissons de façon irrégulière.

Le PRÉSIDENT: Non, nous relevons du Parlement.

M. MCGREGOR: Avec l'avis du ministre de la Justice.

Le PRÉSIDENT: En vertu de l'autorisation du Parlement.

M. MCGREGOR: Non, de l'avis du ministre de la Justice.

Le PRÉSIDENT: Je peux vous entendre, M. McGregor.

M. MCGREGOR: Très bien. N'essayons pas de jouer sur les mots. Disons la vérité au sujet de cette affaire-là.

Le PRÉSIDENT: Quelle est votre proposition, monsieur Howe?

M. HOWE: Je veux la modifier ainsi qu'il suit: que le Comité s'ajourne au mardi 3 mai, et qu'entre-temps le président et le comité directeur obtiennent l'avis du ministre de la Justice sur la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre nos séances.

Le PRÉSIDENT: Vous voulez dire que nous devrions ajourner immédiatement?

M. HOWE: Oui, que nous ne siégions pas aujourd'hui, mais que nous ajournions à mardi prochain.

Le PRÉSIDENT: Et que nous nous réunissions de nouveau mardi prochain?

M. HOWE: Exactement, et qu'entre-temps le comité directeur obtienne l'avis du ministre de la Justice quant à la question de savoir s'il y a lieu de continuer nos séances.

Le PRÉSIDENT: Très bien. Le secrétaire va donner lecture de la proposition modifiée.

Le SECRÉTAIRE DU COMITÉ: La proposition modifiée veut que le Comité s'ajourne maintenant à mardi prochain le 3 mai et qu'entre-temps le président et le comité directeur obtiennent l'avis du ministre de la Justice sur la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre nos séances.

Le PRÉSIDENT: Ceux qui appuient la proposition voudraient-ils le faire savoir? Vingt et un sont en faveur et un contre.

La motion est adoptée.

Merci beaucoup.

MARDI 3 mai 1960,

9 heures et demie du matin

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je vois que nous sommes en nombre.

Jeudi dernier, le Comité a présenté la proposition suivante:

Que le Comité s'ajourne à mardi le 3 mai ... c'est aujourd'hui ... et qu'entre-temps le président et le comité directeur obtiennent l'avis du ministre de la justice sur la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre nos séances.